

# SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE CHEERLEADING

**RSEQ**  
MONTRÉAL

SAMEDI 17 MARS 2018 | COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD

## Date

Samedi 17 mars 2018

## Endroit

### Complexe sportif Claude-Robillard

1000, avenue Émile-Journault,  
Montréal (Qc) H2M 2E7  
514 872-6900

Sur la plate-forme S1, les inscriptions devront être faites **avant le 19 février 2018** et les athlètes devront être inscrits **avant le 13 mars 2018**.

Le paiement devra être effectué dès la réception de la facture et envoyé à l'adresse suivante :

### RSEQ Montréal

6875, rue Jarry Est  
Saint-Léonard (Québec) H1P 1W7

En cas d'annulation de la part d'une équipe, après la date d'inscription, l'école devra tout de même défrayer les coûts d'inscription dans leur totalité.

## Transport en commun

Prendre le métro jusqu'à la station Crémazie (ligne orange) ou l'autobus (146, 30, 54 et 56).

## Stationnement

Stationnement gratuit au Complexe sportif Claude-Robillard.

Stationnement payant (horodateur) au Collège Ahuntsic.

## Vente de billets

Les billets seront vendus sur place à compter de 8 h le 17 mars. L'admission est générale, aucun siège réservé. **Argent comptant seulement.**

Catégorie de billet	Coût
Adulte	10\$
Étudiant *	5\$
Enfant 5 ans et moins	Gratuit

\* Le tarif étudiant s'applique uniquement à ceux qui détiennent une carte étudiante valide lors de l'achat. Un contrôle sera effectué à la porte.

Prendre note que les spectateurs auront accès aux gradins à compter de 9 h 45

## Règlements en vigueur

La réglementation spécifique écrite ci-dessous et indiquée sur le site Internet du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal ainsi que les règlements techniques et les règlements généraux de sécurité et spécifications pour les routines de la Fédération de cheerleading du Québec seront en application pour l'année 2017-2018.

Pour de plus amples détails concernant chacun des niveaux, vous pouvez consulter les règlements techniques de la Fédération de cheerleading du Québec : [cheerleadingquebec.com/documents](http://cheerleadingquebec.com/documents)

Il est important de noter qu'un minimum de 4 équipes sera nécessaire pour ouvrir un niveau.

## Formation des équipes

Athlètes*
Minimum 5 athlètes   maximum 30 athlètes
Entraîneurs / accompagnateurs
Minimum 1 entraîneur par groupe de 12 athlètes
Maximum 4, dont au moins 1 est âgé de 18 ans et plus et certifié par la FCQ
Réservistes
Maximum 4

\* L'équipe peut être composée d'athlètes féminins et masculins, sans distinction

## Participation maximale (cross-over)

Un(e) athlète peut participer avec son équipe dans sa catégorie et faire partie d'une équipe d'une autre catégorie (cross-over). Le cross-over sera permis

pour trois élèves athlètes de la délégation en respectant la règle de simple surclassement.

### **Réservistes**

Chaque équipe qui a des réservistes devra les identifier sur le formulaire d'alignement sur S1. Ils devront être en uniforme afin d'avoir accès au site de compétition.

**IMPORTANT** : seules les personnes identifiées sur le formulaire d'inscription sur S1 auront accès au tapis de compétition et pourront demeurer en bordure du tapis lors des prestations.

### **Accréditation des athlètes et entraîneurs - Station 2**

L'horaire d'accréditation des athlètes vous sera acheminé au même moment que l'horaire détaillé de la compétition.

Toutes les équipes devront se rendre à la table d'accréditation, avec l'ensemble de leurs athlètes, et présenter les cartes étudiantes. Le respect de l'horaire est important pour assurer le bon déroulement de la compétition. La vérification des **cartes étudiantes** ainsi que la vérification des athlètes sur le formulaire d'inscription se feront systématiquement.

La carte étudiante, de l'année scolaire en cours, doit comporter une photo et la date de naissance de l'élève (code permanent). Une photocopie en couleur de la carte ou de la fiche étudiante avec photo est également valide. Toutefois, dans le cas d'une photocopie, la signature ou les initiales de la direction d'école doit apparaître sur chaque carte ou fiche photocopiée.

Il est également possible de présenter comme preuve d'identité sa carte d'assurance-maladie avec photo.

Le non-respect de ce règlement entraîne la disqualification de l'élève athlète fautif ; ce dernier ne pourra prendre part à l'événement.

### **Entraîneurs**

Chaque entraîneur qui sera en charge d'une équipe lors des compétitions sera vérifié. Les éléments suivants devront être présentés lors de tous les événements :

1. Carte d'identité avec photo (carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport)
2. Preuve de certification FCQ en cheerleading
3. Date d'expiration de la carte de premiers soins
4. Date de naissance
5. École, équipe et catégorie
6. Courriel

### **Vérification des athlètes - Station 4**

Lors de l'accueil sur les lieux de la compétition, tous les athlètes devront se présenter à la table de vérification à l'heure déterminée sur l'horaire. Tous éléments des règlements généraux de sécurité et spécifications des routines de la FCQ seront vérifiés.

### **Aires d'échauffement – Station 3, 5 à 7**

Des stations de danse et d'échauffement seront mises à la disposition des équipes. Un horaire détaillé sera remis aux entraîneurs et celui-ci devra être respecté.

- Chorégraphie
- Tapis pour étirement
- Tapis pour les «stunts»
- Ligne de «tumbling»

### **Tapis de compétition**

Un tapis de tumbling sera utilisé.

### **Locaux**

Des locaux communs seront disponibles pour toutes les équipes après leur accréditation. Il sera possible d'y laisser sacs et manteaux. Compte tenu du nombre grandissant d'équipes participantes et du nombre restreint de locaux disponibles au Complexe sportif Claude-Robillard, il nous est impossible d'attribuer un local à usage exclusif pour chacune des équipes. **Vos équipes auront donc à partager les locaux.**

À cet égard, nous demandons votre collaboration afin que vos équipes demeurent le plus possible dans le gymnase, en bordure du tapis, après leur prestation afin d'éviter de surcharger les locaux et permettre une meilleure circulation entre les différentes aires d'échauffement. Des espaces, en bordure du tapis de compétition, seront réservés aux équipes.

**Nous ne pouvons être tenus responsables des vols qui peuvent survenir.**

**Vos athlètes doivent donc être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur et de limiter au minimum leurs effets personnels.**

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

## **Musique**

Chaque équipe est responsable de fournir **2 disques compacts (CD)** contenant **uniquement** la trame sonore de la prestation. Les disques doivent être identifiés de la façon suivante :

- Nom de l'école
- Nom de l'équipe
- Catégorie

Il est de la responsabilité de l'équipe de s'assurer que la trame sonore est de bonne qualité.

L'entraîneur de l'équipe devra remettre un (1) CD lors de son arrivée à la table d'accueil et garder en sa possession un (1) CD pour utilisation dans le local de danse.

Le RSEQ Montréal se dégage de toute responsabilité quant à la qualité musicale des CD fournis.

Toutes chansons utilisant des blasphèmes, des paroles indécentes, des propos racistes ou à connotations sexuelles seront défendues. Les responsables de la compétition seront extrêmement vigilants sur ce point.

## **Feuille de pointage**

Les feuilles de pointage seront disponibles à la fin de chacun des blocs.

## **Respect de l'éthique sportive**

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes de cheerleading doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

## **Médical**

Des physiothérapeutes sportifs seront présents toute la journée. Le service de bandage sportif (taping) sera disponible.

## **Alimentation**

Il est fortement recommandé aux athlètes d'apporter leur lunch.

Une concession Subway sera accessible dans le hall situé au 2<sup>e</sup> étage du Complexe sportif Claude-Robillard. Des machines distributrices sont également disponibles.

Aucune nourriture ne sera tolérée dans le gymnase et dans les vestiaires. Il sera possible pour les athlètes de manger dans le hall au 2<sup>e</sup> étage. La collaboration des responsables d'équipe sera nécessaire afin d'assurer la propreté des lieux.

## **Kiosques**

Des kiosques seront érigés dans le hall du 2<sup>e</sup> étage près de l'entrée des gradins.

- Vêtements de cheerleading
- Boucles pour les cheveux

## RAPPEL DES RÉGLEMENTS DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR

- Des **souliers** doivent être portés lors de toutes activités en cheerleading. Les souliers et/ou chaussons de ballet ou de tumbling, les bottes et/ou les souliers de danse ne sont pas permis. Les souliers doivent avoir une semelle rigide.
- Les **bijoux** de toutes sortes et accessoires pour cheveux (incluant, mais ne se limitant pas) aux boucles d'oreilles, de nez, de langue, de nombril ou de visage, les bijoux de plastique clair, les bracelets, les colliers, les bobby pins, les implants et les épinglettes sur les uniformes sont interdits. Les bijoux doivent être retirés et ne peuvent être recouverts. Les rallonges de cheveux sont autorisées seulement si elles sont cousues, collées ou tenues à l'aide d'une barrette de gymnastique. Les casquettes, bandeaux et foulards ne sont pas autorisés. Clarification : Les pierres de style cristal (Rhinestones) sont autorisées sur l'uniforme, mais interdites lorsqu'appliquées sur la peau. Exception: bracelet médical, qui doit être couvert avec du ruban adhésif lors de la performance sur le terrain.
- Un participant ayant un membre dans le **plâtre** (botte de marche incluse), ou tout autre appareil qui peut s'avérer être dangereux pour soi-même ou pour la participation des membres de l'équipe, ne sera pas admis sur la surface de performance et ne pourra participer aux activités qui demandent des efforts physiques (Exemples : camps, pratiques, 20 spectacles, etc.). Ce participant sera autorisé à suivre son association et assisté comme spectateur. Exception : Les orthèses de support sont acceptées et doivent être bien cousinées.
- Pendant les pratiques ou les performances, un athlète ne doit pas avoir dans sa bouche de **gomme**, **bonbon**, **pastille contre la toux** ou tout autre élément comestible ou non comestible, qui peut provoquer un étouffement.
- Les **ongles** doivent être courts et sans danger de se blesser ou blesser un membre de son équipe. Les faux ongles sont également interdits.

### Informations

Pour de plus amples informations concernant la compétition, veuillez communiquer avec :

#### Karine Abel

Coordonnatrice des programmes au secondaire

RSEQ Montréal

(514) 645-6923 poste 3

kabel@montreal.rseq.ca